



**MINES ABCOURT INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2021 ET 2020**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
ÉTATS FINANCIERS**

États de la situation financière

États du résultat global

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes aux états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Mines Abcourt Inc.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Mines Abcourt Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2021 et 2020 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2021 et 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Louis Berardi.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 28 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

(en dollars canadiens)

		<u>2021</u>	<u>2020</u>
		\$	\$
ACTIF	Notes		
Actif courant			
Trésorerie		2 454 645	1 960 920
Débiteurs	5	661 383	886 334
Aide gouvernementale à recevoir		-	725 996
Frais payés d'avance		82 937	63 890
Stocks	6	3 734 600	3 756 422
Crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir		-	15 627
Total de l'actif courant		<u>6 933 565</u>	<u>7 409 189</u>
Actif non courant			
Dépôts pour la restauration	12	5 867 786	4 525 389
Immobilisations corporelles	7	25 278 096	22 697 834
Actifs de prospection et d'évaluation	8	10 228 044	9 769 525
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	17	1 407 185	1 407 185
Total de l'actif non courant		<u>42 781 111</u>	<u>38 399 933</u>
Total de l'actif		<u>49 714 676</u>	<u>45 809 122</u>
PASSIF			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	9	5 206 710	5 373 902
Impôts sur le résultat à payer et impôts miniers à payer		214 860	927 850
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	1 925 098	-
Autre passif	10	-	132 000
Total du passif courant		<u>7 346 668</u>	<u>6 433 752</u>
Provisions liées à la restauration des sites miniers	12	6 243 320	6 332 013
Passifs d'impôts et impôts miniers différés	17	1 465 000	1 380 000
Total du passif		<u>15 054 988</u>	<u>14 145 765</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13	44 852 502	44 242 519
Surplus d'apport	14	7 094 317	7 105 835
Bons de souscription	14	-	27 000
Déficit		<u>(17 287 131)</u>	<u>(19 711 997)</u>
Total des capitaux propres		<u>34 659 688</u>	<u>31 663 357</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>49 714 676</u>	<u>45 809 122</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Renaud Hinse, Administrateur

(s) Nicole Veilleux, Administrateur

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICES CLOS LE 30 JUIN

(en dollars canadiens)

	Notes	2021 \$	2020 \$
Revenus	16	27 587 100	24 057 233
Coût d'exploitation minière		21 030 557	19 302 513
Aide gouvernementale		-	(711 295)
Redevances		503 473	455 286
Amortissement et épuisement		2 626 723	3 069 962
Coût des ventes		24 160 753	22 116 466
PROFIT BRUT		3 426 347	1 940 767
CHARGES D'ADMINISTRATION			
Honoraires professionnels		280 002	224 812
Intérêts et pénalités sur impôts		199 059	63 916
Frais bancaires		6 435	3 494
Salaires et charges sociales		351 303	232 749
Assurances		25 524	18 180
Frais de bureau et autres charges		118 191	106 215
Relations aux actionnaires et investisseurs		164 603	166 128
Amortissement des immobilisations corporelles		7 503	8 374
Total des charges d'administration		1 152 620	823 868
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		2 273 727	1 116 899
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES			
Revenu d'intérêts		(6 747)	(5 332)
Charges financières		33 866	55 866
		27 119	50 534
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		2 246 608	1 066 365
Impôts sur le résultat et impôts miniers (exigibles)	17	(178 258)	707 509
BÉNÉFICE NET ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		2 424 866	358 856
BÉNÉFICE NET PAR ACTION			
De base		0,008	0,001
Dilué		0,008	0,001
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION			
De Base		310 137 990	305 351 122
Dilué		311 593 304	305 374 243

MINES ABCOURT INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2020		44 242 519	27 000	7 105 835	(19 711 997)	31 663 357
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	2 424 866	2 424 866
Exercice de bons de souscription	13 - 14	579 593	(26 578)	(300)	-	552 715
Exercice d'options d'achat d'actions	13 - 14	30 390	-	(11 640)	-	18 750
Bons de souscriptions expirés	14	-	(422)	422	-	-
Solde au 30 juin 2021		44 852 502	-	7 094 317	(17 287 131)	34 659 688
Solde au 30 juin 2019		43 696 519	31 500	7 086 035	(20 039 897)	30 774 157
Bénéfice net et résultat global		-	-	-	358 856	358 856
Émission d'unités	13 - 14	250 000	9 000	-	-	259 000
Émissions d'unités accréditives	13	296 000	6 000	-	-	302 000
Bons de souscriptions expirés		-	(19 500)	19 500	-	-
Frais d'émission d'actions et d'unités		-	-	300	(30 956)	(30 656)
Solde au 30 juin 2020		44 242 519	27 000	7 105 835	(19 711 997)	31 663 357

MINES ABCOURT INC.
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICES CLOS LE 30 JUIN
(en dollars canadiens)

		<u>2021</u>	<u>2020</u>
		\$	\$
	Note		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Bénéfice net		2 424 866	358 856
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :			
Charge de désactualisation		29 184	55 866
Charge d'intérêts effectifs		4 682	-
Amortissement et épuisement		2 634 226	3 078 336
Impôts différés		<u>(47 000)</u>	<u>564 000</u>
		5 045 958	4 057 058
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement	4	<u>73 540</u>	<u>(422 527)</u>
		<u>5 119 498</u>	<u>3 634 531</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités		-	259 000
Émission d'unités accréditives		-	469 000
Exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions		571 465	-
Frais d'émission d'actions		-	(30 656)
Dette à long terme		2 000 000	-
Frais de financement lié à la dette à long terme		(12 917)	-
Remboursement de la dette à long terme		<u>(66 667)</u>	<u>-</u>
		2 491 881	697 344
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Encaissement de droits miniers		6 881	-
Dépôt pour la restauration de la mine Géant Dormant		(1 342 397)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 917 453)	(4 310 113)
Ventes d'or et d'argent (mine Géant Dormant)		585 088	-
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation		<u>(449 773)</u>	<u>(856 991)</u>
		<u>(7 117 654)</u>	<u>(5 167 104)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE		493 725	(835 229)
TRÉSORERIE AU DÉBUT		<u>1 960 920</u>	<u>2 796 149</u>
TRÉSORERIE À LA FIN		<u>2 454 645</u>	<u>1 960 920</u>

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET COVID 19

Mines Abcourt inc. (la « Société ») a été constituée en personne morale par lettres patentes de fusion en janvier 1971 et a continué son existence en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec en mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. La Société est engagée dans l'acquisition, la prospection, l'évaluation et l'exploitation de propriétés minières au Canada, principalement aurifères. Ses actions se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ABI, à la Bourse de Berlin sous le symbole AML-BE et à la Bourse de Francfort sous le symbole AML-FF. Le siège social de la Société est situé au 475 Avenue de l'Église, Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 28 octobre 2021.

2 NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉS

2.1 IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation de publication des présents états financiers, plusieurs nouvelles interprétations, normes et modifications de normes existantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore en vigueur. La Société n'a adopté aucune de ces normes ou modifications de normes existantes de façon anticipée.

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées lors de la première période ouverte après leur date d'entrée en vigueur. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées par anticipation et qui ne sont pas listées ci-après ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers de la Société.

IAS 16, Immobilisation corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles – Produit antérieur à l'utilisation prévue.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications fournissent des directives sur la comptabilisation du produit de la vente des éléments qu'une société produit et vend dans le but qu'une immobilisation corporelle puisse être utilisée comme prévu, ainsi que des coûts de production connexes. Plus particulièrement, le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'immobilisation corporelle connexe ne soit prête à être utilisée doit être comptabilisé en résultat net, de même que les coûts de production connexes. La Société n'a pas encore déterminé les impacts de l'application de cette nouvelle norme sur ces états financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Mines Abcourt Inc. ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS ») en vigueur en date du 30 juin 2021. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans les résultats de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et aide gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 12 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec ainsi qu'à l'aide gouvernementale relativement à la subvention salariale d'urgence du Canada. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation et l'aide gouvernementale est comptabilisée à l'état du résultat global.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks comprennent les inventaires d'or et d'argent (lingots d'or et d'argent et or en circuit), les stocks de minerai et les fournitures. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, fondé sur la capacité normale de production. Le coût des inventaires d'or et d'argent et des stocks de minerai comprend les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des fournitures est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend les coûts des matières premières et de la main d'œuvre liées directement à l'extraction minière et de production et les coûts indirects directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Constatation des revenus

Les revenus comprennent la vente d'or et d'argent et les revenus d'usinage.

Les revenus de la vente d'or et d'argent raffinés sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'or et l'argent est transféré au client. Le contrôle est transféré lorsqu'il y a un engagement irrévocable de vendre l'or et l'argent au client à un prix déterminé et que la Société a remis au raffineur des instructions irrévocables de livrer l'or et l'argent raffiné au client. Après la remise de ces instructions, le client a le contrôle sur le produit et la société n'a plus d'obligations non réalisées qui peut affecter l'acceptation du produit. Le paiement est dû et généralement reçu en date de règlement.

Les revenus d'usinage sont constatés lorsque le service de transformation du minerai est effectué par la Société, qu'il est accepté par le client et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ainsi, les obligations de performance sont honorées au moment où les services d'usinage sont réalisés. À ce moment précis, la Société transfère physiquement les produits d'usinage et la Société transfère les risques et les avantages importants liés aux métaux aux clients.

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement dans les immobilisations corporelles. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

Bien que la direction ait engagé une personne qualifiée pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient un intérêt financier conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation. Il n'y a aucune indication à ce jour que ces situations puissent exister.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)
Dépréciation d'actifs à long terme

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente : le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée; aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique; un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus).

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif excède sa valeur comptable.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût initial inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou la construction de l'actif, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

Actifs miniers en développement

Les coûts engagés à l'égard des propriétés identifiées comme ayant une faisabilité technique et une viabilité commerciale ne sont pas amortis. Les coûts incluent toutes les dépenses pour développer la propriété jusqu'à la production commerciale, réduits des produits accessoires gagnés au cours de la phase de développement. Lorsque la production commerciale est atteinte, les coûts sont transférés dans les différentes catégories d'immobilisations corporelles des sites miniers en production.

Amortissement – sites minier en production

Les immobilisations corporelles des sites minier en production sont amorties selon le mode des unités de production afin de réduire la valeur comptable jusqu'à la valeur résiduelle à l'exception des immobilisations dont la durée d'utilité est plus courte que la durée de vie estimatives de la mine, dans ce cas ils sont amorties selon le mode linéaire et/ou dégressif. Le taux d'amortissement de la mine Elder est calculé en fonction des onces d'or produites sur l'estimation des ressources qui seront produite par la mine. Le calcul de l'amortissement prend également en considération les coûts de développement qui seront engagés dans le futur pour accéder à ces ressources. Le taux d'amortissement de l'usine de traitement de la mine Géant Dormant est calculé en fonction du nombre de tonnes de minerai extraites et traitées sur l'estimation des ressources minérales.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement – autres immobilisations corporelles

L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de la durée d'utilité estimative de l'actif selon le mode linéaire et / ou dégressif et selon les taux indiqués ci-après :

Équipement roulant	Linéaire 20 %
	Dégressif 30 %
Mobilier et équipement de production	Dégressif 20 %
Équipement informatique	Linéaire 30 %

La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles, l'estimation des ressources minérales et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture de l'exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

L'équipement de l'usine de traitement, l'usine de traitement d'eau et les dépenses encourues pour le parc à résidus du site d'Abcourt-Barvue ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service. Les coûts relatifs aux terrains ne sont pas amortis.

Au moment d'une cession ou d'un abandon, la valeur comptable des immobilisations corporelles est décomptabilisée et tous les profits ou pertes connexes sont comptabilisés en résultat net.

Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financiers et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers de la Société sont classés dans la catégorie suivante :

- au coût amorti;

Le classement dépend à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges et les autres revenus.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, les comptes clients et les autres débiteurs font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent des informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est pas tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée par l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles des pertes de crédit attendues pour la durée de vie d'un instrument financier.

Clients et autres débiteurs

La Société utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les comptes clients et les autres débiteurs. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. La Société se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

La Société évalue la dépréciation des comptes clients sur une base collective puisqu'ils partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit étant donné qu'ils ont été regroupés selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où ils sont en souffrance.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs, les charges à payer (à l'exception des salaires et vacances à payer et des sommes dues aux gouvernements) ainsi que la dette à long terme.

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Toutes les dépenses liées aux passifs financiers sont reconnues dans les revenus et charges financières.

Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées s'il existe des obligations actuelles, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction se traduira probablement par une sortie de ressources économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme des passifs éventuels à moins que la probabilité de la sortie de ressources soit faible.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs éventuels (suite)

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondée sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés (voir note 12).

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel ou un tiers fournissant des services similaires aux membres du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription et des options émis à des courtiers et des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les bons de souscription et les options émis à des courtiers et des intermédiaires sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options d'achat d'actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options d'achat d'actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Capital social

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons de souscription antérieurement comptabilisée aux postes de surplus d'apport et de bons de souscription.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Actions accréditatives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions accréditatives sont répartis entre les actions émises et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables résultant de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options d'achat d'actions jusqu'à l'exercice de ces options et les charges liées aux bons de souscription expirés. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces bons. Lorsque les bons de souscription sont exercés, leur valeur correspondante est transférée dans le capital social alors que lorsqu'ils expirent, leur valeur est transférée dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents moins les frais d'émission, net de tout avantage d'impôts sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de catégorie « B » de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie « B » en circulation, des effets de toutes les actions de catégorie « B » potentielles dilutives qui incluent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions de catégorie « B » potentielles dilutives ont été converties en actions de catégorie « B » au prix moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions de catégorie « B » potentielles si elle est ultérieure.

Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés à la note 14. En 2021, 7 050 000 options et 808 139 bons de souscriptions ont été inclus dans le calcul du résultat par action dilué, 800 000 options en 2020.

Impôts sur le résultat et impôts différés

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt exigible et à l'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres. La charge d'impôt inclus également l'impôt minier.

L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable en utilisant les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Informations sectorielles

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société opère une mine aurifère et ainsi que l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

La Société a déterminé qu'il y a deux secteurs, soit le secteur de l'exploitation d'une mine aurifère et celui de l'acquisition, de la prospection et l'évaluation de propriétés minières (Voir note 21).

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Amortissement des sites miniers en production

Les sites miniers en production sont amortis selon la méthode des unités de production afin de réduire le coût jusqu'à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle est estimée par la direction. Le taux d'amortissement est calculé selon les ressources de la société, en onces ou en tonnes. Les ressources minérales sont des estimations de la quantité de minerai pouvant être extraites des propriétés de la Société. L'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et sa précision dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles ainsi que des hypothèses et des jugements utilisés dans l'interprétation des modèles géologiques. La modification des hypothèses au niveau de l'estimation des ressources minérales pourrait avoir une incidence, entre autres sur la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, sur la provision liée à la restauration et sur la charge d'amortissement et d'épuisement.

b) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021 et 2020.

c) Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses

En évaluant la dépréciation, La direction estime la valeur recouvrable de chaque actif en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats d'exploitation futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation approprié. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au cours des exercices se terminant au 30 juin 2021 et 2020.

d) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. En 2016, la Société a reçu des avis de nouvelles cotisations suivant la vérification par les autorités fiscales québécoises des crédits d'impôt relatifs aux ressources ainsi que de droit miniers pour les années d'imposition 2011, 2012, 2013 et 2014. La Société a déposé des avis d'opposition relativement à ces nouveaux avis de cotisation. Les montants réclamés ont été comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

e) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

f) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2021, un montant de 1 355 000 \$ (1 380 000 \$ au 30 juin 2020) a été comptabilisé à titre de passifs d'impôts miniers différés, un montant de 110 000 \$ (aucun en 2020) a titre de passif d'impôts différés et un montant de 1 407 185 \$ à titre d'actifs d'impôts différés (1 407 185 \$ au 30 juin 2020) (Voir note 17).

b) Date de début de la production commerciale

La société a évalué le degré d'avancement de chaque projet d'exploration avancée pour déterminer le moment où celui-ci devient en production commerciale. La Société considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement d'actif de prospection et d'évaluation aux immobilisations corporelles. Les principaux critères utilisés sont les suivants :

- La capacité et continuité de production atteinte;
- La teneur récupérée;
- Le degré d'avancement des travaux de développement.

4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	224 951	149 297
Aide gouvernementale à recevoir	725 996	(725 996)
Frais payés d'avance	(19 047)	6 369
Stocks	21 822	(730 460)
Créditeurs et charges à payer	(167 192)	719 904
Impôts sur le résultat à payer	(712 990)	158 359
	<u>73 540</u>	<u>(422 527)</u>

En 2021 la Société a versé un montant d'impôts de 594 677 \$, aucun montant en 2020.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

4- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

	2021	2020
	\$	\$
Bons de souscription octroyés à des intermédiaires	-	300
Ajustements de la provision pour restauration des sites miniers imputés aux immobilisations corporelles	(117 877)	2 028 396
Bons de souscription octroyés à des investisseurs	-	15 000
Bons de souscription et options d'achat d'actions transférés au capital social	38 518	-

5- DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à recevoir	568 867	851 081
Compte clients	57 701	10 911
Autres débiteurs	34 815	24 342
	<u>661 383</u>	<u>886 334</u>

6- STOCKS

	2021	2020
	\$	\$
Inventaire d'or et d'argent	2 496 148	2 544 974
Minerai	357 062	307 904
Fournitures	881 390	903 544
	<u>3 734 600</u>	<u>3 756 422</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	Amortissement cumulé			2021 Valeur nette comptable	
	30 juin 2020	Acquisition		30 juin 2021	30 juin 2020	Amortissement		30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Site Abcourt-Barvue								
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-	2 702 476	-	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-	76 628	-	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-	40 728	-	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder								
Terrains	37 263	-	-	37 263	-	-	-	37 263
Équipement roulant	89 920	5 000	-	94 920	73 142	5 314	78 456	16 464
Mobilier et équipement	2 220 260	141 789	-	2 362 049	1 365 716	171 380	1 537 096	824 953
Mine Elder	17 532 502	2 302 283	-	19 834 785	7 255 060	1 991 632	9 246 692	10 588 093
Équipement informatique	7 189	817	-	8 006	3 433	2 601	6 034	1 972
	<u>19 887 134</u>	<u>2 449 889</u>	<u>-</u>	<u>22 337 023</u>	<u>8 697 351</u>	<u>2 170 927</u>	<u>10 868 278</u>	<u>11 468 745</u>
Site Géant Dormant								
Mine Géant Dormant ⁽¹⁾⁽²⁾	5 115 975	2 839 140	(117 877)	7 837 238	-	-	-	7 837 238
Usine de traitement et équipement de production	4 354 220	16 092	-	4 370 312	1 342 583	339 680	1 682 263	2 688 049
Bâtiment	491 054	-	-	491 054	166 045	36 538	202 583	288 471
Terrains	19 000	-	-	19 000	-	-	-	19 000
Équipement roulant	401 625	-	-	401 625	245 621	80 325	325 946	75 679
Équipement informatique	19 618	27 244	-	46 862	14 024	6 756	20 780	26 082
	<u>10 401 492</u>	<u>2 882 476</u>	<u>(117 877)</u>	<u>13 166 091</u>	<u>1 768 273</u>	<u>463 299</u>	<u>2 231 572</u>	<u>10 934 519</u>
	<u>33 108 458</u>	<u>5 332 365</u>	<u>(117 877)</u>	<u>38 322 946</u>	<u>10 465 624</u>	<u>2 634 226</u>	<u>13 099 850</u>	<u>25 223 096</u>

(1) Voir la note 12

(2) Un montant de 585 088 \$ représentant la vente d'or et d'argent a été comptabilisé en diminution des frais de développement de la mine.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût			Amortissement cumulé			2021	
	30 juin 2020	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2021	30 juin 2020	Amortissement	30 juin 2021	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration								
Terrains	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	33 163 458	5 332 365	(117 877)	38 377 946	10 465 624	2 634 226	13 099 850	25 278 096

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût			Amortissement cumulé			2020 Valeur nette comptable
	30 juin 2019	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2020	30 juin 2019	Amortissement	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Site Abcourt-Barvue							
Équipement de l'usine de traitement	2 702 476	-	-	2 702 476	-	-	2 702 476
Usine de traitement d'eau	76 628	-	-	76 628	-	-	76 628
Dépenses encourues pour le parc à résidus	40 728	-	-	40 728	-	-	40 728
	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 819 832</u>
Site mine Elder							
Terrains	37 263	-	-	37 263	-	-	37 263
Équipement roulant	89 920	-	-	89 920	67 185	5 957	16 778
Mobilier et équipement	2 083 659	136 601	-	2 220 260	1 190 685	175 031	854 544
Mine Elder	15 129 394	2 383 363	19 745	17 532 502	4 848 457	2 406 603	10 277 442
Équipement informatique	6 921	268	-	7 189	1 052	2 381	3 756
	<u>17 347 157</u>	<u>2 520 232</u>	<u>19 745</u>	<u>19 887 134</u>	<u>6 107 379</u>	<u>2 589 972</u>	<u>11 189 783</u>
Site mine Géant Dormant							
Mine Géant Dormant ⁽¹⁾	1 636 304	1 471 020	2 008 651	5 115 975	-	-	5 115 975
Usine de traitement et équipement de production	4 078 211	276 009	-	4 354 220	962 195	380 388	3 011 637
Bâtiment	491 054	-	-	491 054	124 036	42 009	325 009
Terrains	19 000	-	-	19 000	-	-	19 000
Équipement roulant	361 242	40 383	-	401 625	185 977	59 644	156 004
Équipement informatique	17 149	2 469	-	19 618	7 701	6 323	5 594
	<u>6 602 960</u>	<u>1 789 881</u>	<u>2 008 651</u>	<u>10 401 492</u>	<u>1 279 909</u>	<u>488 364</u>	<u>8 633 219</u>
	<u>26 769 949</u>	<u>4 310 113</u>	<u>2 028 396</u>	<u>33 108 458</u>	<u>7 387 288</u>	<u>3 078 336</u>	<u>22 642 834</u>

(1) Voir la note 12

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût				Amortissement cumulé			2020
	30 juin 2019	Acquisition	Ajustement de la provision pour restauration des sites miniers	30 juin 2020	30 juin 2019	Amortissement	30 juin 2020	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exploration								
Terrains	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	55 000	-	-	55 000	-	-	-	55 000
	26 824 949	4 310 113	2 028 396	33 163 458	7 387 288	3 078 336	10 465 624	22 697 834

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	2021	2020
	\$	\$
Propriétés minières	1 969 482	1 964 524
Frais de prospection et d'évaluation	8 258 562	7 805 001
	<u>10 228 044</u>	<u>9 769 525</u>

Propriétés minières

	Solde au 30 juin 2020	Augmentation	Solde au 30 juin 2021
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	237 109	2 809	239 918
Vendôme (100 %)	102 246	1 340	103 586
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 566 967	539	1 567 506
Discovery - Flordin	14 679	-	14 679
Dormex	9 442	-	9 442
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	29 617	270	29 887
	<u>1 964 524</u>	<u>4 958</u>	<u>1 969 482</u>

	Solde au 30 juin 2019	Augmentation	Solde au 30 juin 2020
	\$	\$	\$
Propriétés au Québec			
Abcourt-Barvue (100 %)	234 359	2 750	237 109
Vendôme (100 %)	102 246	-	102 246
Redevance sur la propriété Beauchastel	100	-	100
Aldermac (100 %)	1 566 573	394	1 566 967
Discovery - Flordin	14 679	-	14 679
Dormex	7 941	1 501	9 442
Laflamme	4 364	-	4 364
Autres (% variables)	28 898	719	29 617
	<u>1 959 160</u>	<u>5 364</u>	<u>1 964 524</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

8- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Frais de prospection et d'évaluation

	Solde au 30 juin 2020	Augmentation	Ajustement crédit d'impôt relatif aux ressources	Solde au 30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	5 995 869	105 186	2 366	6 103 421
Vendôme	206 082	177	-	206 259
Aldermac	916 535	-	-	916 535
Discovery-Flordin	501 932	337 112	-	839 044
Dormex	178 681	-	6 380	185 061
Autres (% variable)	5 902	2 340	-	8 242
	<u>7 805 001</u>	<u>444 815</u>	<u>8 746</u>	<u>8 258 562</u>

	Solde au 30 juin 2019	Augmentation	Solde au 30 juin 2020
	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue	5 239 172	756 697	5 995 869
Vendôme	205 932	150	206 082
Aldermac	842 152	74 383	916 535
Discovery-Flordin	481 535	20 397	501 932
Dormex	178 681	-	178 681
Autres (% variable)	5 902	-	5 902
	<u>6 953 374</u>	<u>851 627</u>	<u>7 805 001</u>

Les redevances suivantes sont payables sur la production effectuée sur les propriétés minières de la Société

<u>Propriétés</u>	<u>Redevances</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0
Vendôme	2 % NSR sur les claims Xstrata
Abcourt	0 \$
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR
Géant Dormant	5 \$ / tonne, pour un total de 350 000 tonnes

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie afin d'identifier les redevances qui sont payables sur ses propriétés minières, certaines d'entre elles peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

9- CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs	1 900 726	1 958 255
Redevances à payer	887 856	907 782
Salaires et vacances à payer	660 755	836 054
Sommes dues aux gouvernements	1 757 373	1 671 811
	<u>5 206 710</u>	<u>5 373 902</u>

10- AUTRE PASSIF

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	132 000	51 000
Augmentation de l'exercice	-	167 000
Réduction liée à l'engagement des dépenses	(132 000)	(86 000)
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>132 000</u>

11- DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt autorisé au montant maximal de 5 000 000 \$, portant intérêt aux taux fixe de 2,99 %, taux effectif de 4,44 %, échéant en février et en juin 2022, garanti par une hypothèque de premier rang de 5 000 000 \$ sur les équipements et le matériel roulant de la mine et de l'usine Géant Dormant et par une hypothèque de 250 000 \$ sur les comptes clients et les stocks. ⁽¹⁾	1 925 098	-
Tranche à court terme	(1 925 098)	-
	<u>-</u>	<u>-</u>

(1) Un montant non amorti de 8 235 \$ correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon le taux d'intérêt effectif.

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement

	2021	2020
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-
Résultants des flux de trésorerie		
Produit de la dette à long terme	2 000 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(66 667)	-
Frais de financement liés à la dette à long terme	(12 917)	-
Sans contrepartie de trésorerie		
Charge d'intérêts effectif	4 682	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 925 098</u>	<u>-</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

12- PROVISIONS LIÉES À LA RESTAURATION DES SITES MINIERES

Le tableau suivant présente la variation des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	6 332 013	4 247 751
Révision des estimations	(117 877)	2 028 396
Charge de désactualisation	29 184	55 866
Solde à la fin	<u>6 243 320</u>	<u>6 332 013</u>

Le taux d'inflation utilisé pour déterminer la valeur future des obligations est de 2,40 % (1,90 % au 30 juin 2020), tandis que le taux reflétant les appréciations actuelles par le marché (ajusté pour tenir compte des risque spécifiques à ce passif) utilisé pour déterminer la valeur actualisée des provisions est de 0,87 % (0,36 % au 30 juin 2020). Les échéanciers des paiements ont été déterminés en tenant compte de l'estimation des ressources mesurées et indiquées, du niveau de production annuelle prévue et de la durée de vie estimée de la mine.

La révision des estimations fait suite à la révision des échéanciers des mouvements de trésorerie estimés suivant la mise à jour des ressources et de leur durée de vie estimative ainsi que de la révision des coûts futurs de restauration des mines Elder et Géant Dormant. La révision des estimations a été imputée aux immobilisations corporelles.

En lien avec le plan de restauration du site minier de Géant Dormant de 2013 (« ancien plan »), la Société était tenue de verser au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (« Ministère ») les montants suivants et selon l'échéancier ci-après : 671 121 \$ avant le 17 août 2016; et deux autres versements de 335 638 \$ respectivement pour le 17 août 2018 et 2019. Le plan de 2013 prévoyait un coût total de restauration du site de 5 370 214\$. Un nouveau plan de restauration préparé par un consultant externe a été déposé auprès du Ministère en octobre 2019 et est toujours à l'étude et en discussion avec le Ministère. En 2019, la provision était basée sur ce plan dont les coûts de restauration étaient évalués à 3 625 865\$. En 2020, suite aux commentaires soulevés par le Ministère et en attente d'une approbation finale, la Société a ajusté la provision selon les coûts estimés du plan de 2013. Au cours de l'exercice, la société a versé un dépôt additionnel 1 342 553 \$ au ministère pour le plan de restauration du site minier de Géant Dormant.

Le tableau suivant présente les mouvements de trésoreries estimés non actualisés découlant des coûts futurs de restauration utilisés dans le calcul des provisions liées à la restauration des sites miniers au 30 juin 2021.

	Montant total estimé des mouvements de trésorerie prévu en 2026
	\$
Mine Elder	547 084
Mine Géant Dormant	5 904 613
	<u>6 451 697</u>

Le tableau suivant présente la répartition des provisions liées à la restauration des sites miniers :

	2021	2020
	\$	\$
Mine Elder	539 930	536 935
Mine Géant Dormant	5 703 390	5 795 078
	<u>6 243 320</u>	<u>6 332 013</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

13- CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote (aucune en circulation).

Nombre illimité d'actions de catégorie « B », sans valeur nominale, avec droit de vote.

Les mouvements dans le capital social de catégorie « B » de la Société se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	Quantité	Montant \$	Quantité	Montant \$
Solde au début	307 309 171	44 242 519	300 967 171	43 696 519
Émission d'unités	-	-	2 590 000	250 000
Émissions d'actions accréditives	-	-	3 752 000	296 000
Émissions d'actions ordinaires	4 229 960	609 983	-	-
Solde à la fin	<u>311 539 131</u>	<u>44 852 502</u>	<u>307 309 171</u>	<u>44 242 519</u>

Au 30 juin 2021 et 2020, la totalité des actions émises étaient entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, la Société a émis 4 079 960 actions ordinaires pour un montant total de 552 715 \$ suite à l'exercice de bons de souscription dont les prix d'exercice varient de 0,10\$ l'action (1 000 000 bons de souscription), 0,13 \$ l'action (1 335 960 bons de souscription) et de 0,16\$ l'action (1 744 000 bons de souscription). Un montant de 26 878 \$ qui correspond à la juste valeur des bons de souscription lors de l'octroi a été comptabilisé en augmentation du capital social et en diminution des bons de souscription (26 578 \$) et en diminution du surplus d'apport (300 \$).

Au cours de l'exercice, la Société a émis 150 000 actions ordinaires pour un montant total de 18 750 \$ suite à l'exercice d'option d'achats d'actions pour un prix d'exercice de 0,125 \$ l'option. Un montant de 11 640 \$ qui correspond à la juste valeur des options d'achat d'actions lors de l'octroi a été comptabilisé en augmentation du capital social et en diminution du surplus d'apport.

Exercice clos le 30 juin 2020

Au cours de l'exercice, la Société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier composé de 259 unités. Chaque unité était composée de 10 000 actions de catégorie « B » et 5 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire une action à 0,13 \$ pour un période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 259 000 \$ a été comptabilisé déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 9 000 \$.

Au cours de l'exercice, la Société a complété un placement privé sans l'entremise d'un courtier composé 469 unités accréditives. Chaque unité était composée de 8 000 actions accréditives et 4 000 bons de souscription, chaque bon permettant au détenteur de souscrire une action à 0,16 \$ pour un période de 12 mois. Le produit brut de ce placement de 469 000 \$ a été comptabilisé déduction faite de la juste valeur des bons de souscription, au montant de 6 000 \$ et de la prime sur actions accréditives de 167 000 \$.

Dans le cadre de ce placement, la Société a émis 40 960 bons de souscription à un intermédiaire. Chaque bon permet de souscrire à une action au prix de 0,13 \$ pour une période de 12 mois.

14- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») selon lequel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions de la Société. Il a été initialement adopté en octobre 1996 et approuvé par les actionnaires de la Société le 1er décembre 1997, et a par la suite été modifié à quelques reprises avec l'approbation des actionnaires, en décembre 2001 et en décembre 2012. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par le conseil d'administration. Le prix d'exercice ne peut être plus bas que le cours des actions à la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximal d'actions du capital de la Société qui pourrait être réservé pour émission en vertu du régime est égal à 14 500 000 actions de la Société. Le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions en circulation à la date d'attribution et le nombre maximal d'actions réservées pour attribution à une personne responsable des relations avec les investisseurs, à un consultant ou un fournisseur ne peut dépasser 2 % des actions en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Cependant, les options octroyées à des personnes responsables des relations avec les investisseurs seront acquises graduellement à raison de 25 % par trimestre. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard cinq ans après avoir été octroyées.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

14- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début	7 050 000	0,12	7 200 000	0,12
Exercées	(150 000)	0,125	-	-
Annulées et expirées	-	-	(150 000)	0,12
En circulation et exerçables à la fin	<u>6 900 000</u>	0,12	<u>7 050 000</u>	0,12

La juste valeur de l'action lors de l'exercice des options d'achat d'actions était 0,14\$.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime :

En circulation au 30 juin 2021	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée \$
6 100 000	0,02 ans	0,125
<u>800 000</u>	2,5 ans	0,07
<u>6 900 000</u>		

En circulation au 30 juin 2020	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée \$
6 250 000	1,0 ans	0,125
<u>800 000</u>	3,5 ans	0,07
<u>7 050 000</u>		

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$
Solde au début	4 171 000	0,14	2 345 000	0,10
Octroyés	-	-	3 171 000	0,15
Exercées	(4 039 000)	0,14	-	-
Expirés	(132 000)	0,16	(1 345 000)	0,10
En circulation et exerçables à la fin	<u>-</u>	-	<u>4 171 000</u>	0,14

La juste valeur moyenne pondérée de l'action lors de l'exercice des bons de souscription était 0,20\$.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

14- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2020, la Société a émis des bons de souscription à des investisseurs dans le cadre de placements privés. La juste valeur moyenne pondérée de 0,004 \$ des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	55 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,65 %
Durée de vie moyenne prévue	1 an
Prix d'exercice moyen	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription.

En circulation au 30 juin 2020	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 000 000	0,10	Décembre 2020
1 295 000	0,13	Octobre 2020
<u>1 876 000</u>	0,16	Octobre 2020
<u>4 171 000</u>		

Bons de souscription à des intermédiaires

Les mouvements dans les bons de souscription à des intermédiaires de la Société se détaillent comme suit:

	2021		2020	
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	40 960	0,13	642 462	0,10
Octroyés	-	-	40 960	0,13
Exercées	40 960	0,13		
Expirés	<u>-</u>	-	<u>(642 462)</u>	0,10
En circulation et exerçables à la fin	<u>-</u>	-	<u>40 960</u>	0,13

La juste valeur moyenne pondérée de l'action lors de l'exercice des bons de souscription à des intermédiaires était de 0,22 \$.

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2020, la Société a octroyé des bons de souscription à des intermédiaires dans le cadre d'un placement privé. La juste valeur moyenne pondérée de 0,007 \$ des bons a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2020
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,08 \$
Taux de dividendes attendu	-
Volatilité moyenne attendue	56 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,49 %
Durée de vie moyenne prévue	1 an
Prix d'exercice moyen	0,13 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

14- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2020, la juste valeur totale des bons octroyés à des intermédiaires de 300 \$ a été comptabilisée au déficit à titre de frais d'émission de capitaux propres et portée au crédit du surplus d'apport.

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription à des intermédiaires.

En circulation au 30 juin 2020	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
<u>40 960</u>	0,13	Décembre 2020

15- PASSIFS ÉVENTUELS

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour la Société ou pour les investisseurs. Par le passé, la Société a respecté ses engagements en vertu des conventions d'actions accréditatives signées. Au cours de la période de présentation de l'information financière se terminant le 30 juin 2020, la Société a reçu un montant de 469 000 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé, aux déductions fiscales au profit des investisseurs au 31 décembre 2019. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation soit au 31 décembre 2020. À cette date, le solde du montant des financements accréditifs était entièrement dépensé.

Au cours de l'exercice, la Société n'a reçu aucun montant dans le cadre d'un placement accréditif.

16- REVENUS

	2021	2020
	\$	\$
Vente d'or et d'argent	27 562 809	24 039 233
Autres revenus	<u>24 291</u>	<u>18 000</u>
	<u>27 587 100</u>	<u>24 057 233</u>

17- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS

La charge d'impôt sur le résultat et d'impôts miniers se compose des éléments suivants :

	2020	2020
	\$	\$
Impôts exigibles et miniers	(131 258)	143 509
Recouvrement d'impôts différés et impôts miniers différés	<u>(47 000)</u>	<u>564 000</u>
	<u>(178 258)</u>	<u>707 509</u>

Le rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec la charge d'impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	2 246 608	1 066 365
Impôts au taux de base combiné de 26,5% (26,55 % en 2020)	595 351	283 120
Effet fiscal des différences temporaires non constatées	31 602	-
Ajustement des années antérieures	(587 056)	209 602
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditatives	-	124 520
Exécution des obligations liées aux financements accréditifs	(132 000)	(86 000)
Droit minier déductible	34 783	(42 044)
Éléments non déductibles et autres	10 320	59 952
Impôts miniers	<u>(131 258)</u>	<u>158 359</u>
Impôts sur le résultat et impôts différés	<u>(178 258)</u>	<u>707 509</u>

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

17- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERS

<u>Actifs (passifs) d'impôts différés et impôt miniers différés</u>	<u>2020</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2021</u>
Immobilisations corporelles	(3 347 203)	(1 088 276)	(4 435 479)
Pertes autres qu'en capital	43 182	400 951	444 133
Actifs de prospection et d'évaluation	4 682 755	593 837	5 276 592
Frais d'émission d'actions	28 451	(16 512)	11 939
Impôt minier différé	(1 380 000)	25 000	(1 355 000)
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	27 185	(85 000)	(57 815)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	132 000	-
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	27 185	47 000	(57 815)
Actifs d'impôt différés			1 407 185
Passifs d'impôts miniers différés			(1 465 000)
			57 815

La Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 359 638	-	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	421 180	421 180	421 180
	8 008 381	2 648 743	421 180

	<u>2019</u>	<u>Reconnu dans le résultat</u>	<u>2020</u>
Immobilisations corporelles	(2 782 799)	(564 404)	(3 347 203)
Pertes autres qu'en capital	1 321 069	(1 277 887)	43 182
Actifs de prospection et d'évaluation	3 790 095	892 660	4 682 755
Frais d'émission d'actions	28 820	(369)	28 451
Impôt minier différé	(1 680 000)	300 000	(1 380 000)
Total des actifs d'impôts différés et impôt miniers différés comptabilisés	677 185	(650 000)	27 185
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	-	86 000	-
Variation des impôts différés selon l'état des résultat	677 185	564 000	27 185
Actifs d'impôt différés			1 407 185
Passifs d'impôts miniers différés			(1 380 000)
			27 185

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

17- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET IMPÔTS MINIERES (suite)

La Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté :

	Fédéral	Québec	Droits miniers
Actifs d'exploration et d'évaluation	5 216 886	-	-
Pertes en capital	2 227 563	2 227 563	-
Provisions liées à la restauration de sites miniers	391 996	391 996	391 996
	<u>7 836 445</u>	<u>2 619 559</u>	<u>391 996</u>

18 - OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont la haute direction soit le Chef de la direction ainsi que le Chef de la direction financière et les administrateurs.

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Honoraires de consultant ⁽¹⁾	389 972	386 198
Salaires et charges sociales	<u>162 388</u>	<u>135 562</u>
Total de la rémunération	<u>552 360</u>	<u>521 760</u>

(1) Honoraires versés à une société privée contrôlée par le Chef de la direction et président de la Société pour les services de ce dernier.

Autres opérations entre parties liées

En plus des montants présentés à la note sur la rémunération des principaux dirigeants voici les transactions entre parties liées pour l'exercice se terminant au 30 juin 2021 et 2020 :

	2021	2020
	\$	\$
Opérations avec une société contrôlée par le Chef de la direction et président de la Société		
Paiement d'une redevance (2 % NSR sur la propriété Elder acquise de « Canuc Resources Company » en 2001)	<u>548 308</u>	<u>479 355</u>

Au 30 juin 2021, le montant dû aux parties liées s'élevait à 351 310 \$ (365 410 \$ au 30 juin 2020). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

19- RISQUE DÉCOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Société sont résumés, par catégories, à la note 3, **Instrument Financiers**. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société gère les risques à partir du siège social, en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer que les flux de trésorerie à court et à moyen terme sont suffisants en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives et ne vend pas d'options. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous.

MINES ABCOURT INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

19- RISQUE DÉCOULANT D'INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

19.1 Analyse du risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie au contrat manque à l'une de ses obligations envers la Société. La Société est exposée au risque de crédit en raison de ses actifs financiers, notamment ses comptes clients et autres débiteurs.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré collectivement en fonction des politiques et procédures de gestion du risque de crédit de la Société.

La Société surveille continuellement la qualité du crédit de ses clients. Elle obtient et utilise des notations externes de crédit ou des rapports sur des clients lorsqu'ils sont disponibles. La Société a pour politique de traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les modalités de paiement sont de 30 jours. Les modalités de paiement négociées avec les clients sont assujetties à un processus d'approbation interne qui tient compte de la cote de crédit. Une gestion permanente du risque de crédit est effectuée au moyen d'un examen régulier des analyses chronologiques de chaque client.

La Société applique le modèle simplifié d'IFRS 9 pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie de toutes les comptes clients étant donné que ces éléments ne comportent pas une composante financement importante.

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les comptes clients ont été évalués sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques de risque de crédit communes. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours depuis lesquels elles sont en souffrance.

Les taux de pertes de crédit attendues sont fondés sur le profil de paiement lié aux ventes des 24 mois précédant le 30 juin 2021 et ainsi que sur les taux historiques de pertes de crédit au cours de cette période.

Les comptes clients sont sorties du bilan, autrement dit décomptabilisées, lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Le défaut de paiement dans les 180 jours suivant la date de la facture et l'absence d'engagement auprès de la Société quant à un arrangement de paiement alternatif sont, entre autres, considérés comme des indicateurs qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

En fonction de ce qui a été mentionné précédemment, il n'y a aucune perte de crédit attendues liées aux comptes clients au 30 juin 2021 et 2020 et aucune provision pour perte de valeur n'a été comptabilisée.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

19.2 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes. La Société établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Les créanciers et charges à payer et la dette à long terme sont dus au cours du prochain exercice

20- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2021, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 34 659 688 \$ (31 663 357 \$ au 30 juin 2020). L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations relativement à ses opérations et son plan de prospection et d'évaluation et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, ses frais de prospection et d'évaluation, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021. La Société est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation des fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection et d'évaluation admissibles. Au cours de l'exercice, la Société a respecté ces exigences réglementaires. Outre les financements accréditifs, la Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée de l'externe.

21- INFORMATION SECTORIELLE

La Société opère une mine d'or au Québec ainsi que plusieurs propriétés de prospection et d'évaluation dans le même secteur. Ces sites en opération sont gérés séparément. La Société évalue la performance de chaque secteur en se basant sur le résultat avant impôts. Les méthodes comptables utilisées pour chaque secteur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation des états financiers.

Il n'y a pas eu de différence en 2021 par rapport aux états financiers annuels de 2020 dans la base sectorielle ou la base d'évaluation du résultat sectoriel.

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020
(en dollars canadiens)

21- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2021

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production \$	Prospection et développement \$	Corporatif \$	Total \$
Revenus	27 587 100	-	-	27 587 100
Coût d'exploitation minière	21 030 557	-	-	21 030 557
Redevances	503 473	-	-	503 473
Amortissement et épuisement	2 626 723	-	-	2 626 723
Coût des ventes	24 160 753	-	-	24 160 753
PROFIT BRUT	3 426 347	-	-	3 426 347
Charges	-	-	1 145 117	1 145 117
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	7 503	7 503
	-	-	1 152 620	1 152 620
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	3 426 347	-	(1 152 620)	2 273 727
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	2 995	26 189	(2 065)	27 119
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	3 423 352	(26 189)	(1 150 555)	2 246 608
Addition d'immobilisations corporelles	2 493 225	2 839 140	-	5 332 365
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	449 773	-	449 773
Actif à court terme	6 786 265	-	147 300	6 933 565
Dépôt pour restauration	497 572	5 370 214	-	5 867 786
Immobilisations corporelles	14 566 026	10 712 070	-	25 278 096
Actifs de prospection et d'évaluation	-	10 228 044	-	10 228 044
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	1 407 185	-	-	1 407 185
Total de l'actif	23 312 048	26 255 328	147 300	49 714 676

MINES ABCOURT INC.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

21- INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2020

Information sectorielle concernant l'état du résultat global

	Site minier en production \$	Prospection et développement \$	Corporatif \$	Total \$
Revenus	24 057 233	-	-	24 057 233
Coût d'exploitation minière	19 302 513	-	-	19 302 513
Aide gouvernementale	(711 295)	-	-	(711 295)
Redevances	455 286	-	-	455 286
Amortissement et épuisement	3 069 962	-	-	3 069 962
Coût des ventes	22 116 466	-	-	22 116 466
PROFIT BRUT	1 940 767	-	-	1 940 767
Charges	-	-	815 494	815 494
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	8 374	8 374
	-	-	823 868	823 868
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 940 767	-	(823 868)	1 116 899
REVENUS ET CHARGES FINANCIÈRES	6 714	49 152	(5 332)	50 534
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	1 934 053	(49 152)	(818 536)	1 066 365
Addition d'immobilisations corporelles	2 839 093	1 471 020	-	4 310 113
Addition aux frais de prospection et d'évaluation	-	856 991	-	856 991
Actif à court terme	7 236 196	15 627	157 366	7 409 189
Dépôt pour restauration	497 572	4 027 817	-	4 525 389
Immobilisations corporelles	14 762 027	7 935 807	-	22 697 834
Actifs de prospection et d'évaluation	-	9 769 525	-	9 769 525
Actifs d'impôts et impôts miniers différés	1 407 185	-	-	1 407 185
Total de l'actif	23 902 980	21 748 776	157 366	45 809 122